



FAITS MARQUANTS

Tavelure : risque de projections.

Ravageurs : faible activité liée aux conditions climatiques.

Selon la précocité variétale et la localisation des vergers, les stades sont :

- de A (bougeons d'hiver) à C - C3 (éclatement des bourgeons à oreille de souris) pour les pommiers.
- de B (gonflement des bourgeons) à D (bouton vert) pour les poiriers.

FRUITS A PEPINS

MALADIES

- **TAVELURE DU POMMIER – VENTURIA INAEQUALIS**

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL

Légende:

Nulle: aucune contamination
TL: contamination de type Angers (très léger)
L: contamination légère
AG: Assez grave
G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables
Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)
 Heure d'hiver: HU + 1
 Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 COMPANS	10-mars	1,5	le 10/03 de 00h à 7h	0,84%	nulle	projeté : 8,41% projetable: 0,04%
	11-mars	1,0	du 10/03 23h au 11/03 8h	0,58%	nulle	
	12-mars	3,5	le 12/03 de 17h à 18h	0,57%	nulle	
91 MEREVILLE	10-mars	0,5	le 10/03 de 00h à 7h	0,52%	nulle	projeté : 4,94% projetable: 0,03%

Dernières données météo : **13 mars 2019 minuit** (heure universelle).
 Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 22 février 2019.

Des pluies ont été enregistrées pour l'ensemble des sites de la région, elles ont permis de libérer les spores de façon régulière sans engendrer de risque de contaminations car les températures moyennes sont trop froides.

Des averses sont annoncées pour cette fin de semaine.

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C (éclatement des bourgeons) -C3 (stade oreille de souris) pour le pommier et C3 (stade oreille de souris) -D (stade bouton vert) pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Les stades de sensibilité sont atteints pour certaines variétés.

Pour les variétés n'ayant pas encore atteint le stade de sensibilité, aucun risque.

Pour les variétés dont le stade de sensibilité est atteint, lors des pluies il y aura des projections de spores, les risques de contamination seront fonction de la durée d'humectation sur le feuillage.

POMMIER

RAVAGEURS

• ANTHONOME DU POMMIER - *ANTHONOMUS POMORUM*



L'anthonome débute son activité avec des températures maximales de 10°-12°C et des températures moyenne de 7 à 8°C. L'accouplement et donc les pontes ne se feront que 10 à 15 jours après leur reprise d'activité.

Le seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages (2 rameaux battus sur 50 arbres) ou 10% de bourgeons présentant des piqûres de nutrition.

Pour contrôler leur présence en verger, un battage aux heures les plus chaudes de la journée et de préférence sur les rangs les plus proches des bois ou haies épaisses doit être effectué. Cette technique consiste, avec l'aide d'un bâton et d'un support blanc positionné sous le végétal, à frapper 2 rameaux sur 50 arbres et d'observer la présence des insectes, notamment les anthonomes, tombés sur le support.

Lors des battages réalisés cette semaine, aucun anthonome n'a été observé dans les pommiers, les conditions climatiques leur étant défavorables.

Certaines variétés ont atteint le stade B, période à risque pour ce ravageur. Le risque est à ce jour faible. En effet, les battages effectués sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance n'ont pas permis de déceler d'anthonomes.

A surveiller lorsque les conditions climatiques lui seront à nouveau favorables et notamment sur les parcelles conduites en agriculture biologique et sur les parcelles ayant eu une forte attaque en 2018.

• PUCERONS

Les conditions climatiques actuelles sont peu propices au développement des différents pucerons mais dès que les températures le permettront, ceux-ci devraient s'activer. Aucun puceron n'a été observé dans les vergers de la région.

Des auxiliaires comme les coccinelles sont de bons prédateurs de pucerons et peuvent aider à réguler les premières populations de pucerons, surveillez les.

POIRIER

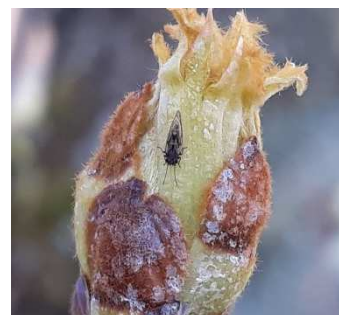
RAVAGEURS

- **PSYLLE - CACOPSYLLA PYRI**

Les femelles hivernantes pondent à la base des bourgeons à fleurs dès que les températures maximales dépassent 10°C, au moins 2 jours consécutifs. Les larves issues de ces œufs se développent ensuite dans les bourgeons puis les bouquets floraux.

Les œufs sont longs de 0,3 mm et passent successivement du blanc au jaune puis à l'orange. Les larves sont de couleur rouge orange à brun noir, les plus âgées deviennent moins mobiles et sécrètent plus de miellat. Il y a 5 stades larvaires. Les dernier stades larvaires est moins mobiles et sécrètent d'avantage de miellat. A une température moyenne de 10°C, le psylle du poirier réalise son cycle de vie en presque 100 jours alors qu'avec une température moyenne de 23°C, un mois suffit. On dénombre entre 3 à 4 générations par an.

Les psylles se nourrissent au printemps d'abord de jeunes feuilles et de fleurs puis, en été, principalement de nouvelles pousses. Les premiers dégâts sont une l'inhibition de la croissance et la malformation des feuilles puis des dégâts liés à la fumagine qui se développe sur le miellat noircit des fruits et des branches. Les psylles peuvent également transmettre des virus et affaiblir les bourgeons fruitiers de la saison suivante.



Adulte de psylles (FREDON IDF)



Œufs de psylles (FREDON IDF)

Cette semaine, des œufs ont été observés aux Alluets le Roi (78), Vernouillet (78) ainsi qu'à Saint Brice Sous Forêt (95). Des adultes ont été observés à Saint Brice Sous Forêt (95).

Le risque à ce jour est modéré. Compte tenu des conditions climatiques actuelles, le dépôt d'œufs est peu probable. A surveiller dès que les conditions climatiques seront à nouveau plus favorables à leur activité, notamment dans les zones à forte pression l'an dernier.

Méthodes alternatives :

L'utilisation d'argile peut être utilisé pour contre les psylles

Pour en savoir plus [la Fiche 13 du guide écophyto fruits : argiles \(kaolinite calcinée\)](#).



Surveillez la présence d'auxiliaires, comme des anthocorides et des *Trombiidae* (acarien prédateur, photo à gauche). Leur présence peut aider à réguler les premières populations de psylles.

Des *Trombiidae* ont été observés à Saint Brice Sous Forêt (95).

- **ANTHONOME DU POIRIER - ANTHONOMUS PYRI**

Les premiers dégâts d'anthonomes du poirier sont observables en verger comme par exemple à Saint Brice Sous Forêt (95) et à Orgeval (78).

Des bourgeons non « débouffés » (flèche noire) sont visibles, une minuscule larve d'anthonome du poirier s'observe en reprenant son activité.

Les dégâts doivent être repérés actuellement. Dans les parcelles touchées, il faudra surveiller leur sortie de retraite estivale au mois d'août pour tenter d'influer sur le cycle.



Prochain BSV, lundi 18 mars 2019.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence française de Biodiversité (AFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

- **Observations** : FREDON, Verger de Molien
- **Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM
- **Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : ecophyto@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Chambre de Région d'Île de France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal